

DENAIN MAG

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE



P 4-5 Centre-ville :
coup d'envoi des travaux

P 9 Citoyenneté :
vos services en ligne

P 14 Santé : l'accès aux soins
pour tous avec le CPTS



www.ville-denain.fr

DENAIN PLAGE : C'EST REPARTI !

PAGE 8



Imprimé sur papier écologique pour la gestion durable des forêts

► Pages 4 et 5

Pêle-mêle photos.

► Pages 6 et 7

Cœur de ville : lancement des travaux de la nouvelle place.

► Page 8

Votre été : détendez-vous à Denain Plage.

► Page 9

Citoyenneté : vos services également disponibles en ligne.

► Pages 10 et 11

Urbanisme : encore de grands chantiers en cours.

► Page 12

Environnement : préservons notre eau !

► Page 13

Sport : le football reprend ses droits au stade Bayard.

► Page 14

Santé : un meilleur accès aux soins sur le territoire.

► Page 15

Patrimoine : passé et devenir de la salle Aragon.

► Pages 16 et 17

Actu cité : ce qu'il faut retenir.

► Page 18

Naissances, mariages et décès. Hommage à Steven Greblac.

► Page 19

Expression de la majorité et de l'opposition.

DENAIN/MAG

Magazine de la Ville de Denain - Hôtel de ville B.P. 50213 - 59723 Denain Cédex - Tél. : 03 27 23 59 59.
Directeur de la publication : Anne-Lise Dufour-Tonini. Éditeur : Mairie de Denain. Responsable de la rédaction : Daphné Loquet. Rédaction : Grégory Buongiorno. Photos : Laura Vitel, Grégory Buongiorno, Pascal Deudon. Maquette et mise en page : Johnny Bultez.
Impression : PACAUD (Tél. : 03 28 64 26 84).

N° 23 : JUIN 2023.

POUR PRENDRE RDV COMPOSEZ LE 03 27 23 59 59

du lundi au vendredi de 8H30 à 17H30
et demandez le secrétariat
« Allo Madame Le Maire »



VOTRE RENDEZ-VOUS TÉLÉPHONIQUE
AVEC LE MAIRE



Vous aussi, embellissez la ville en participant à ce concours

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2023

INSCRIPTION JUSQU'AU 30 JUIN 2023
Bulletin à retirer à l'accueil de l'hôtel de ville



PARTEZ EN VACANCES L'ESPRIT TRANQUILLE !

Adoptez
les bonnes pratiques
pour garantir
la sécurité
de votre domicile



PLUS D'INFOS SUR VILLE-DENAIN.FR





Madame, Monsieur, Mes Chers Concitoyens

Chères
Denaisiennes,
Chers
Denaisiens,

Cela ne vous aura pas échappé, Denain est en pleine mutation. Nous entrons dans une nouvelle phase du développement de notre Ville. Les travaux de reconfiguration du cœur de ville ont démarré et entraîneront très prochainement la mise en place d'un nouveau plan de circulation en centre-ville. A terme, c'est la création d'un nouvel espace de vie, apaisé et apaisant, qui verra le jour grâce à l'aménagement d'une place de centre-ville piétonne et végétalisée, autour de la statue du Maréchal Villars.

Améliorer la qualité de vie et la visibilité de notre territoire, c'est aussi accompagner l'implantation de nouveaux commerces et d'enseignes attractives. J'ai toujours eu la ferme volonté de soutenir ce type de projets structurants car ils favorisent avant tout la création d'emplois. Après la requalification intégrale des Pierres-Blanches, une nouvelle zone d'activité est en cours de création au niveau de l'entrée de ville en face du giratoire de la lampe des mineurs. Dans un an, huit nouveaux magasins et un pôle de loisirs

viendront étoffer l'attrait économique de notre Ville.

Le Maire que je suis et les élus municipaux, par leur proximité, sommes les plus au fait de vos préoccupations quotidiennes. Alors que les factures énergétiques s'alourdissent et que le prix des produits de première nécessité augmente, nous avons réitéré cette année, comme en 2022, la distribution d'un chéquier d'une valeur de 50 euros afin de donner à tous les foyers denaisiens un coup de pouce financier tout en faisant vivre le commerce local. Nous sommes l'une des rares villes en France à le faire.

Toujours dans le souci d'être au plus proche de chacun d'entre vous, la ville poursuit le développement de ses services aux administrés en leur proposant une plateforme numérique « Mes services en ligne » accessible à tout moment pour réaliser certaines démarches.

En complément des rendez-vous proposés chaque samedi matin, j'ai souhaité mettre en place depuis plusieurs semaines une permanence téléphonique baptisée « Allo, madame le Maire » afin d'être encore davantage à votre écoute.

« J'ai mis en place une permanence téléphonique, baptisée « Allo, madame le Maire » afin d'être encore davantage à votre écoute. »

Grâce à votre confiance, et avec votre soutien, Denain retrouve chaque jour davantage son attrait. Les beaux jours sont désormais devant nous au sens figuré mais également au sens propre du terme avec le retour tant attendu de Denain-plage pour sa 8^e édition ! J'aurai le plaisir de revoir les enfants et leurs parents, dès le 21 juillet pour l'ouverture de cet événement phare de l'été denaisien. Cette nouvelle édition s'annonce tout aussi animée que les précédentes.

Ces moments festifs à venir ne m'empêchent pas d'avoir une pensée émue pour Steven Gréblac, gardien de la paix originaire de Denain qui a tragiquement perdu la vie dans l'exercice de ses fonctions.

Bonne lecture et surtout bel été à Denain.

Anne-Lise DUFOUR-TONINI,
votre maire.



En 2023, encore un « Coup de Pouce » de 50 € au pouvoir d'achat par la municipalité !



Départ de la 3^e édition du Paris-Roubaix Femmes



Défilé rythmé et haut en couleurs lors du traditionnel Carnaval de Denain



Denain, ville d'accueil du 79^e congrès de la Fédération Nationale des Comités et Organisateur de Festivités



Accueil du forum de l'emploi et de la formation professionnelle à la salle des fêtes



Nouvelle œuvre de street art, par Lady Alézia, dans la résidence des Oyats



Lundi de grande affluence à l'occasion de la braderie de Pâques



Une future saison prometteuse pour les Dragons avec le retour de Rémy Valin



Magnifique show du groupe ukrainien Barvinok au théâtre



Mise à l'honneur des médaillés du travail par les élus du Conseil municipal



Avec la chasse aux œufs, place à la gourmandise au parc Zola



Visite dansée par les élèves du Grenier aux Entrechats lors de la Nuit des musées



Remarquable représentation des arts du cirque par les enfants de l'école Voltaire



Laurent Voulzy et Suzane Grimm de passage au centre Natur&O pour le tournage d'un clip



Vente de miel produit par les ruches de la Ville



Marché aux fleurs des ateliers FLORA



Au menu du banquet des aînés : mets fins et liesse !



Salle comble pour Roch Voisine en concert au théâtre !



Dictée du Tour de France dans les écoles municipales



Victoire du Colombien Juan Molano, lors de la 64^{ème} édition du Grand Prix de Denain



Remise des clés du stade Bayard aux clubs de foot et au collège Bayard



Commémoration du 78^e anniversaire de l'Armistice



Plus de 600 collégiens et lycéens rassemblés à la salle des fêtes pour « les Cordées de la réussite »



Concert médiéval rock au théâtre par les élèves du Conservatoire de musique et d'arts dramatiques



Plan de déviation de la circulation des bus et de la navette « Villars Express » durant les travaux.



CŒUR DE VILLE top départ des

■ EN PRATIQUE :

- L'accès aux commerces du centre-ville est maintenu pendant toute la durée des travaux.
- La collecte des déchets ne sera pas perturbée durant l'intégralité du chantier.
- Les places de stationnement en épi le long de l'avenue du Maréchal Leclerc (face à la statue Villars) seront réduites et laisseront place à une zone piétonnière. De nombreux parkings gratuits restent à disposition à proximité : Espace Villars, rue Désandrouins et parking de la Poste...
- La circulation des bus et de la navette « Villars Express » sera légèrement impactée. Durant les travaux, une déviation sera mise en place pour l'ensemble des arrêts desservis par certaines lignes de bus et la navette « Villars Express ».
- La circulation de « la Navette bleue » ne sera pas perturbée et s'effectuera dans les conditions habituelles.

Une phase de concertation pour la place de centre-ville à Denain s'est déroulée fin 2022 par le biais d'ateliers citoyens portant sur quatre thématiques différentes. De ces échanges nourris et constructifs avec les habitants et les commerçants, différents besoins et manques ont été recensés et retenus dans le projet final. D'une manière générale, les participants ont envie que la place devienne un lieu vivant propice aux animations. Ils demandent plus d'espace pour « se poser » et « se retrouver en famille ».

Pour générer une véritable centralité et répondre aux attentes des usagers, la future place de centre-ville deviendra en partie piétonne. En conséquence, cette nouvelle configuration entraînera des aménagements en termes de circulation, d'espaces paysagers et de mobiliers urbains, pour ne citer que cela.



Piétonne, la place de centre-ville sera amenée à devenir un véritable lieu de promenade et de vie autour de l'emblématique statue du Maréchal Villars. Les enjeux sont multiples : développer l'activité commerciale, diversifier les modes de déplacement, tenir compte des préoccupations environnementales en consacrant une large place à la qualité de vie, à la nature, aux îlots de fraîcheur et aux liaisons douces (accès piétons et cyclables).

Denain dispose de plusieurs places : Baudin, Gambetta, Wilson, mais aucune en son cœur. Grâce aux financements obtenus dans le cadre de la rénovation urbaine, une place de centre-ville convergeant vers l'emblématique statue du maréchal Villars va voir le jour au printemps 2025.

LES TRAVAUX !



LES GRANDES ÉTAPES À VENIR DE LA RÉHABILITATION DU CENTRE-VILLE

ATTENTION : MODIFICATION DU SENS DE CIRCULATION À VENIR !

A compter du 11 juillet 2023, un grand changement devra être observé par les automobilistes pour une durée approximative de 18 mois. Une partie de la place de mairie deviendra piétonne. La circulation des véhicules sera inversée sur deux grandes artères desservant le centre-ville :

- Dans la section de la rue de Villars, comprise entre la statue du Maréchal Villars et le croisement avec la rue Ludovic Trarieux.
- Dans la section de l'avenue du Maréchal Leclerc, comprise entre la statue Villars et le carrefour de la rue Ludovic Trarieux.

Dans les deux cas, la circulation se fera toujours en sens unique.

Les usagers de la route devront suivre les déviations mises en place (voir nouveau plan de circulation ci-contre).

EN 2025, PLACE AU FORUM !

Le Forum, construit en lieu et place de la salle Aragon, sera un espace citoyen visant à développer la culture sous toutes ses formes avec des expositions temporelles, des spectacles vivants, des animations, des réceptions...

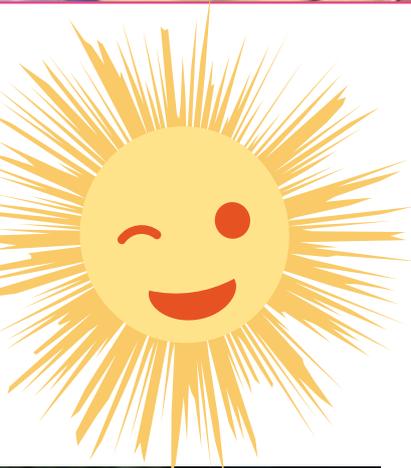
Son parvis accueillera des restaurants avec terrasses pour profiter pleinement de ce nouvel environnement piéton et verdoyant.





Nul besoin de faire des kilomètres pour profiter des joies de la plage !

A partir du 21 juillet, le parc Zola se transforme en plage pour permettre à chacun de profiter des beaux jours et de se rafraîchir.



DENAIN-PLAGE, c'est reparti !



■ PASS GRATUIT :

La municipalité offre un pass de 30 accès aux structures gonflables et autres jeux aux Denaisiens âgés de 2 à 16 ans ainsi qu'aux enfants de la même tranche d'âge dont l'un des parents est domicilié à Denain.

■ OÙ L'OBTENIR ?

À l'hôtel de ville, aux pôles « Éducation et Vie sportive » et « Famille, Loisirs et Vie culturelle » : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 45 à 17 h, et le samedi de 8 h 30 à 11 h 30.

■ PIÈCES À FOURNIR :

Une pièce d'identité d'un des deux parents, le livret de famille, un justificatif de domicile et fournir une photo individuelle d'identité récente de l'enfant.

La 8^e édition de Denain-plage revient du vendredi 21 juillet au dimanche 20 août 2023. A cette occasion, l'écrin verdoyant du Parc Zola se transforme pour prendre des airs de station balnéaire !

Sable, transats, parasols, glacier, pelouses et plan d'eau, tout est agencé pour retrouver l'ambiance tant appréciée des vacances au bord de l'eau !

Comme chaque année, des structures gonflables et des jeux d'eau seront proposés aux enfants pour qu'ils puissent s'amuser et se rafraîchir. Du matériel (pelle, râteau, seau...) sera également mis à disposition des plus petits.

De nombreuses activités telles que le mini-golf, le pédalo ou encore l'accrobranche pourront être réalisées en famille pour le bonheur des petits et des grands.

Côté baignade, les enfants se rendant à Denain-Plage bénéficieront, comme l'an dernier, d'un tarif préférentiel pour accéder au Centre aqualudique Natur&O. L'occasion de profiter des espaces ludiques, des toboggans et des aménagements extérieurs de ce superbe équipement aquatique.

Denain-Plage, c'est aussi une grande soirée festive et musicale organisée le samedi 5 août. Cette année, plongez-vous dans l'ambiance des années 80 avec DJ Pascal Sonorisation.

Tout un programme !

■ TARIFS :

La simple entrée au parc Zola, pour profiter de la plage et du cadre verdoyant, reste gratuite.

- **Jeux gonflables et structures aquatiques :** 3 € pour l'après-midi
- **30 € le pass de 30 entrées** pour les grands-parents denaisiens accueillant leurs petits-enfants non denaisiens (dans la limite d'un pass par famille)
- **Pédalo (20 minutes) :** 3 € pour le 2-3 places, 5 € pour le 4-5 places
- **Soirée animation :** 1 €
- **Mini-golf :** 0,50 €
- **Parcours acrobatique suspendu :** 1 €
- **Voilier et canoë :** tarifs définis sur place par le cercle de voile du bassin rond de Bouchain.
- **Centre aqualudique Natur&O :** sur présentation du bracelet du jour, 1€ pour les denaisiens et 2€ pour les extérieurs.

■ HORAIRES

Du 21 juillet au 20 août, au parc Zola, boulevard du 8-Mai 1945 de 12 h 30 à 20 h.





« Mes services en ligne » est un portail numérique, simple et efficace, pour réaliser à tout moment ses démarches administratives en ligne. Cette plateforme offre un service complémentaire à ceux proposés en mairie.

« MES SERVICES EN LIGNE » *facilite vos démarches !*

Lorsqu'on pense à l'évolution d'une ville, on imagine naturellement la création de nouvelles infrastructures. Mais on ne pense pas toujours à son infrastructure informatique.

Afin de répondre à l'évolution des besoins et d'améliorer l'efficacité des services publics, la Ville s'équipe de nouvelles solutions technologiques mises à disposition des citoyens. Un portail numérique appelé « Mes services en ligne » permet d'accéder à **tout moment** aux services dont vous avez besoin pour vos démarches administratives, familiales et citoyennes.

■ BIENVENUE SUR LE PORTAIL « MES SERVICES EN LIGNE »

« **Mes services en ligne** » assure ainsi la continuité du service public de façon dématérialisée et complémentaire aux démarches que vous pouvez réaliser habituellement en mairie. Il s'agit d'un outil sûr, efficace et facile d'utilisation dédié à l'ensemble des habitants de la ville.

Accessible 24h/24 et 7j/7, le portail a pour principal objectif de vous accompagner dans la réalisation et le suivi de vos démarches familiales ou citoyennes. Il a été pensé pour qu'il devienne un espace de référence pour les denaisiens afin de faciliter leur quotidien.

■ PLUS BESOIN D'ATTENDRE AU GUICHET OU DE VOUS DÉPLACER !

Pratique, rapide et intuitive, cette plateforme est personnalisée et entièrement sécurisée. Il est possible d'y créer un compte et de mettre à jour vos informations à tout moment. Ce nouvel outil interactif vient compléter la prise en charge réalisée par les agents municipaux aux accueils physique et téléphonique.

■ Actuellement, plusieurs « e-services » sont accessibles sur la plateforme « Mes services en ligne » tels que la réservation de places pour la restauration scolaire ou la garderie périscolaire ou encore le paiement de factures.

A terme, la municipalité aspire à ce que chaque denaisien accède à l'ensemble des services pouvant être dématérialisés. Depuis la mi-mai, il est d'ailleurs possible de prendre rendez-vous en ligne, via « **Mes services en ligne** », pour une demande de création ou de renouvellement de pièces d'identité (CNI/passeport).

Prochainement, les actes administratifs pourront y être demandés et bien plus encore !

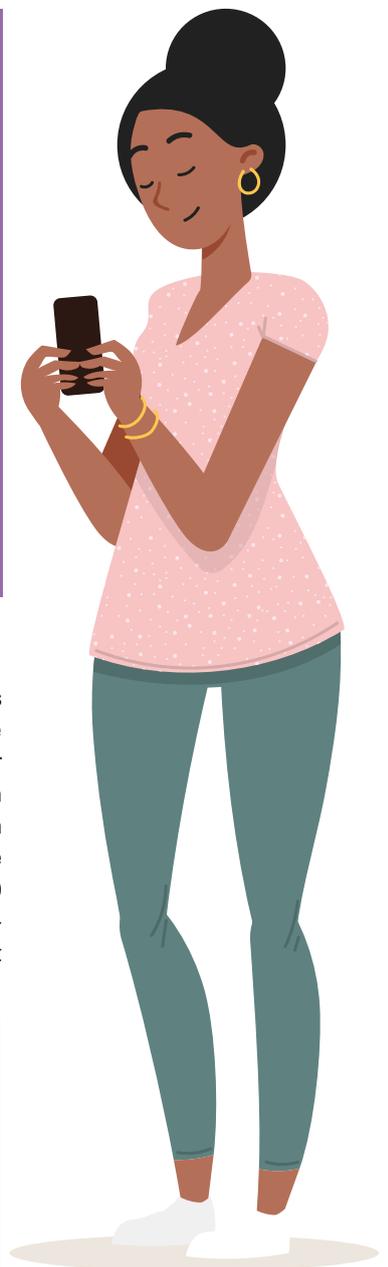
■ A UNE PORTÉE DE CLICS DES SERVICES PUBLICS

En créant un guichet unique de vos téléprocédures, Denain se transforme en « ville intelligente ». La finalité est double: simplifier les processus internes à la collectivité tout en limitant son empreinte carbone. Comme c'est déjà le cas avec Tell My City (application qui permet de signaler un problème ou un dysfonctionnement) la ville va transposer « Mes services en ligne » par le biais d'une application smartphone bientôt téléchargeable en ligne.

■ À TOUT DE SUITE SUR :

www.espace-citoyens.net/ville-denain/espace-citoyens/

OU SCANNEZ-MOI





Projection préliminaire du projet Promoval. Des ajustements potentiels pourront intervenir dans la réalisation concrète de ce modèle



LA REQUALIFICATION friche Sami Pe

Abel Mahboub, livre les derniers détails de ce vaste programme qui va s'étendre sur plus de 10 000 m² : « Nous avons rencontré quelques imprévus sur ce terrain. On a dû effectuer une multitude d'études de sol au fur et à mesure de découvertes, ce qui explique notre retard. La dépollution du site était essentielle pour déterminer le type de fondations à réaliser. C'est le prix à payer pour répondre favorablement à toutes les exigences environnementales » explique le directeur commercial de SCCV Denain Retail Park, filiale du groupe Promoval.

La première tranche de travaux qui s'étend sur 7 500 m² accueillera une plateforme



PROPRIÉTAIRES : bénéficiez d'aides pour le financement de vos travaux.

Si vous êtes propriétaire d'un logement de plus de 15 ans que vous habitez ou que vous louez, vous pouvez, sous certaines conditions (Travaux, ressources...), bénéficier de subventions accordées par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et la Communauté d'agglomération de La Porte du Hainaut, afin d'améliorer son confort.

La Communauté d'agglomération, la Ville de Denain et l'ANAH ont mis en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) jusqu'en 2024.



C'est parti pour le chantier de la zone de loisirs et de commerces portée par le groupe lyonnais Promoval sur l'ancienne friche SAMI, entre Carrefour et la zone des Pierres-Blanches. Ce projet de reconfiguration pour cette entrée de ville va durer près de 18 mois et se décompose en deux phases.

RECONFIGURATION DE L'ANCIENNE ENTRÉE DE VILLE EST EN COURS

commerciale composée de 8 cellules. Elles seront exploitées par des enseignes généralistes dès avril 2024. L'offre sera très diversifiée. D'une surface de plus de 2000 m² et bénéficiant d'une cour à matériaux, la plus grande cellule sera occupée par un magasin de bricolage. L'autre phase de chantier verra l'élévation d'une seconde plateforme dans le prolongement de la première pour y créer un pôle loisirs à aménager sur plus de 2700 m². Il sera constitué d'un bowling et d'une autre aire de jeu (type laser-game ou parc de trampolines). Il y aura aussi un espace de restauration familiale avec une terrasse surplombant l'Escaut.

Ce futur pôle de commerces et de loisirs répond aux nouvelles attentes en termes de transition énergétique et de dynamique bas carbone. Mieux, les deux plateformes vont produire de l'énergie avec l'installation d'une centrale solaire qui permettra de redistribuer 40 % de la consommation annuelle en électricité dans les locaux commerciaux. Doté d'un parking de 400 places et équipé de 30 bornes électriques, l'ensemble répond au concept d'une promenade shopping qui se prolongera par un chemin piétonnier donnant sur l'enseigne Carrefour, le centre nautique Natur&O, le cinéma Megarama et et la zone commerciale du Nouveau-monde.



Si vous habitez le périmètre* du centre-ville ou encore de l'ilot Basly, votre logement est peut-être concerné par ce programme.

Pour vérifier votre éligibilité, vous pouvez contacter CITEMÉTRIE au 03 27 25 69 31

Un conseiller vous accompagnera gratuitement à la définition du projet de travaux ainsi qu'au montage du dossier de subvention.

Si vous souhaitez donc engager des travaux de performance énergétique (isolation, chauffage, menuiseries, ventilation...), de remise aux normes (rénovation globale), ou encore des

travaux de maintien à domicile en raison d'une perte d'autonomie ou de situation de handicap, prenez contact avec Citémétrie.

En soutenant financièrement les projets de rénovation des logements privés, l'Agglomération et la ville visent l'amélioration des conditions d'habitat des ménages, le traitement des logements dégradés et de la vacance ainsi que le développement d'une offre de logements de qualité.

** En dehors, du périmètre de l'OPAH RU, vous êtes peut-être éligible à un autre programme de La Porte du Hainaut, le Programme d'Intérêt Général. Contactez Citémétrie, ils vous réorienteront vers le bon interlocuteur.*

Contact au 03 21 16 99 44. L'accompagnement est gratuit. Citémétrie reçoit sur rendez-vous à la maison du projet au 121, rue de Villars.



Période de sécheresse récurrente, augmentation de son coût, rareté de la ressource : économiser l'eau devient de plus en plus essentiel. Il est possible d'agir collectivement et individuellement par de petits éco-gestes permettant d'éviter toute forme de gaspillage et d'usage non nécessaire.

ÉCONOMISER L'EAU, C'EST BON pour la planète et le porte-monnaie

Le montant moyen d'une facture d'eau annuelle s'élève à 500 € par ménage, sur la base d'une consommation de 120 m³ d'eau.

Il existe quelques astuces pour en réduire le coût, mais aussi pour alléger notre impact sur l'environnement.

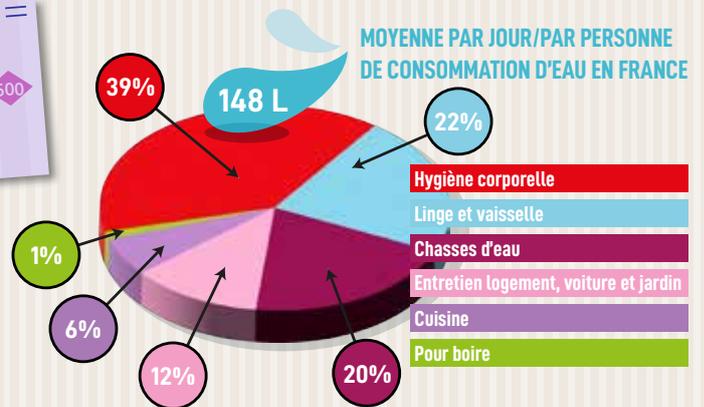


Schéma de notre consommation journalière en eau dans nos conditions habituelles d'utilisation : 93 % sont dédiés aux tâches domestiques et à l'hygiène, seuls 7% sont consacrés à l'alimentation.



À LA MAISON



Installez des mousseurs ou réducteurs d'eau sur votre robinetterie. Ils permettent de réduire le débit de 30 à 50% sans perte de confort ou de pression. Avec un tel équipement, c'est une économie d'eau de 14 m³ par an pour un robinet ouvert 5 minutes par jour.



Privilégiez la douche au bain, sans dépasser les 5 minutes. Une douche de 5 minutes consomme en moyenne 60 à 80 litres d'eau, contre 150 à 200 litres pour un bain.



Investissez dans des équipements économes en eau : robinets thermostatiques, chasse d'eau à double commande, électroménager (lave-linge et lave-vaisselle) avec le meilleur indice d'efficacité énergétique. Cet indice se trouve sur l'étiquette énergie affichée sur les appareils d'électroménager. Par exemple, un lave-linge récent de classe A consomme en moyenne 40 à 90 litres d'eau pour un cycle de lavage contre 70 à 120 litres pour un appareil plus ancien.



Faites tourner votre lave-vaisselle ou lave-linge au maximum de leur contenance avant de lancer un cycle. Privilégiez les programmes « Eco » et évitez les pré-lavages.



Ne laissez pas couler l'eau inutilement.

+ d'infos : ademe.fr



AU JARDIN



Recueillez l'eau de pluie afin d'arroser vos plantes. Installez un récupérateur d'eau de pluie : cet équipement vous permettra de continuer à arroser vos fleurs en cas de restrictions d'eau.



Mettez du paillage (paille, copeaux de bois, ...) sur vos plantations. Cela les protège de la chaleur en conservant l'humidité du sol et permet par conséquent, de limiter les besoins en arrosage.



N'arrosez pas en pleine journée, aux fortes chaleurs : privilégiez la soirée pour limiter la perte d'eau par évaporation. Prenez en compte la pluie tombée les jours précédents pour éviter d'arroser tous les jours.



Utilisez un arrosoir plutôt qu'un tuyau d'arrosage.



N'arrosez pas votre pelouse.



ATTENTION AUX FUITES !

Les fuites d'eau peuvent représenter jusqu'à 20% de la consommation d'un foyer.

1 robinet qui fuit = 120L/jour. 1 chasse d'eau qui fuit = 600L/jour

Astuce pour lutter contre les fuites : relevez les chiffres de votre compteur d'eau avant d'aller vous coucher. N'utilisez pas l'eau jusqu'au lendemain. Si les chiffres ne sont pas les mêmes, il y a très certainement une fuite dans votre domicile.

Après trois saisons sans compétitions, le football sur herbe reprend du service au stade Bayard dans une enceinte sportive intégralement rénovée. Le Hainaut ASPTT Denain Football y privilégiera cohésion d'équipe, compétences et plaisir de jouer.

FOOTBALL : ON CHAUSSE les crampons à la rentrée

■ LE HAINAUT ASPTT DENAIN FOOTBALL EN LICE POUR ÉCRIRE UNE NOUVELLE PAGE

Après une longue parenthèse, le football va faire son retour en compétition dans notre Ville.

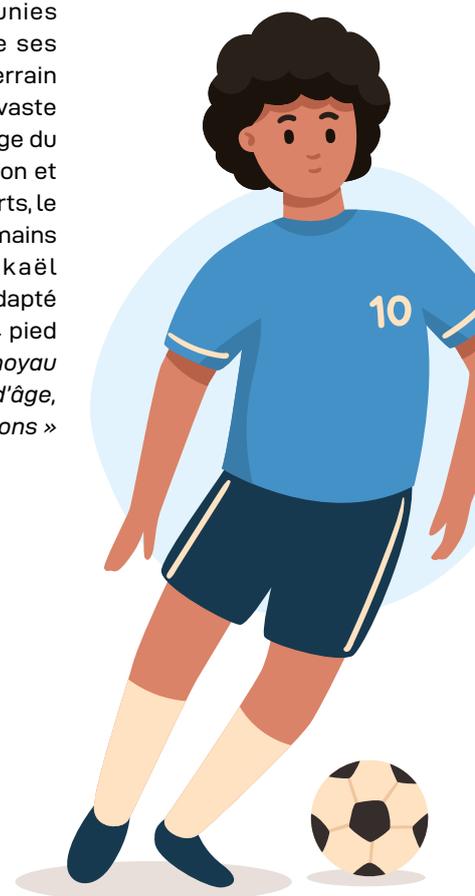
Le club omnisports du Hainaut ASPTT, qui compte déjà une activité de football américain, relève le défi d'ouvrir une section football et mise sur un encadrement de qualité. « *Toute personne désirant s'impliquer devra être prête à préparer un diplôme. On peut faire du football amateur sérieusement* » explique Clément Pluvinage, à la tête du Hainaut ASPTT Denain Football, nouveau nom du club de foot denaisien. Tout en expliquant que cela ne concerne pas tant le niveau de jeu et la division, que la capacité des éducateurs à faire progresser les joueurs. Le club accueillera les footballeurs en herbe dès l'âge de 6 ans.

■ UN VIVIER IMPORTANT DE FOOTBALLEURS

Le but initial a été d'ouvrir des sessions d'entraînements pour les jeunes qui étaient trop âgés pour l'École municipale de football. Rappelons que ce projet a tourné à plein régime pendant deux années avec le soutien du District Escaut. Avec un taux de remplissage à 100%, cela démontre parfaitement l'engouement des jeunes au ballon rond et l'aspect prometteur du retour de la discipline sportive dans notre ville. Akim Derghal, adjoint au Maire en charge des sports, estime que le nombre de joueurs potentiels à Denain est très important : « *Aujourd'hui, il y a des gamins qui font cinq ou dix kilomètres pour pouvoir aller dans un club, l'idée c'est de les faire revenir. Durant les week-ends, les city stades affichent aussi complets, et il y a des joueurs de talent* ».

■ DU FOOTBALL POUR TOUS, DANS DES CONDITIONS OPTIMALES

Avec la réhabilitation intégrale du stade Bayard, toutes les conditions sont réunies pour que le football à Denain retrouve ses lettres de noblesse. En se dotant d'un terrain synthétique, d'un terrain d'honneur, d'un vaste modulaire pour les vestiaires et le stockage du matériel, d'un éclairage dernière génération et en attendant la livraison de la salle de sports, le stade Bayard est voué à de beaux lendemains sportifs. Clément Pluvinage et Mickaël Fontaine, président du club de football adapté entendent démarrer la saison 2023-2024 pied au plancher. « *On dispose déjà d'un bon noyau de sportifs, dans toutes les catégories d'âge, motivés à l'idée de rechausser les crampons* » indique Clément.



Le Hainaut ASPTT Denain Football est à la recherche de bénévoles, encadrants diplômés et joueurs (féminines et loisirs également) dans toutes les catégories d'âge. Contact au 06 44 90 85 11. La reprise des entraînements sera effective début août.

Vous vivez dans l'une des 30 communes du Grand Denain et vous ne trouvez pas de médecin ? Désormais, une solution locale existe pour se soigner sans trop attendre : la CPTS. Des médecins généralistes y assurent des permanences pour les soins non programmés.

AVEC LA CPTS GRAND DENAIN, l'accès aux soins est renforcé



Rassemblant un peu moins de 109.000 habitants, le territoire du Grand Denain est doté de 89 médecins généralistes. Chacun veille sur près de 1.300 patients, quand la moyenne nationale est à 800. De surcroît, le manque de spécialistes (dentistes, ophtalmologistes, dermatologues...) est manifeste. Par conséquent, les délais de prise de rendez-vous s'allongent et les urgences du centre hospitalier sont confrontées à gérer de plus en plus de patients sans besoins en soins immédiats et/ou au pronostic vital engagé. Pire, certains patients renoncent, ne se soignent pas, ou alors tardivement avec les effets néfastes que l'on imagine sur la prise en charge de pathologies lourdes.

La CPTS, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, en partenariat avec le Centre hospitalier de Denain, a décidé de prendre le problème à bras-le-corps, en mettant en place une permanence pour les soins non programmés.

■ QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- Les patients dont **le médecin n'est pas disponible dans les 24 heures**.
- Les patients **sans médecin traitant**.

■ CONDITIONS D'ACCÈS

- **Résider** sur le territoire de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du **Grand Denain**.
- Avoir un motif de consultation relevant de **soins non programmés**, c'est-à-dire un état de santé qui ne relève pas de l'urgence médicale mais nécessite une consultation dans les 24/48h. Les renouvellements d'ordonnance et les certificats médicaux ne relèvent pas des soins non programmés.



■ COMMENT ?

- **En prenant rendez-vous au 06 95 40 80 63** du lundi au vendredi, de 8h à 17h.
- **En contactant le 15 en dehors de ces horaires** ou en cas d'urgence vitale

■ OÙ ?

- **Au cabinet du médecin** assurant la consultation.

■ LIVRAISON DE LA MAISON MÉDICALE DE GARDE : C'EST POUR BIENTÔT !

Les travaux de construction de la future maison médicale de garde sont actuellement en cours sur le site du CH de Denain, côté rue Roger-Salengro. Ce bâtiment de plain-pied sortira de terre pour la fin de l'été 2023. Il accueillera les patients relevant de soins de la médecine de ville **de 20 h à minuit du lundi au vendredi, de 12 h à minuit le samedi et le dimanche.**

La maison médicale de garde sera gérée par l'association des médecins de ville du Denais, en collaboration avec le conseil de l'ordre des médecins.



La salle Aragon, rue Villars, va être bientôt démolie dans le cadre du projet de la nouvelle place de centre-ville. Cette salle municipale, mémoire de la vie festive locale, n'a pas fini d'évoquer un tas de souvenirs à de nombreux Denaisiens.

LA SALLE ARAGON, *son passé et son avenir*



Avant d'accueillir des festivités et autres rendez-vous conviviaux, la salle Aragon abritait un magasin vestimentaire plus connu sous le nom de « Marchand Frères ». Cette enseigne était hautement reconnue dans le bassin minier et la région durant le siècle dernier. La saga Marchand Frères, c'est d'abord l'histoire d'une grande famille passionnée par la mode. En 1896, la boutique ouvre ses portes, rue de Villars, grâce à la sagacité de trois frères. L'enseigne se spécialise dans la confection de costumes sur mesure pour un événement particulier ou un simple usage quotidien. La petite affaire fonctionne tellement bien que la fratrie décide d'étendre sa gamme de vêtements à la gente féminine et de partir à la conquête des grandes villes de la région avec la réussite qu'on lui connaît.

Plus tard, la bâtisse servira de local commercial pour un magasin de poussettes, landeaux et articles de puériculture.

D'une superficie globale de 1800 m², la salle Aragon est fermée au public depuis octobre 2020 à cause de la dégradation de dalles

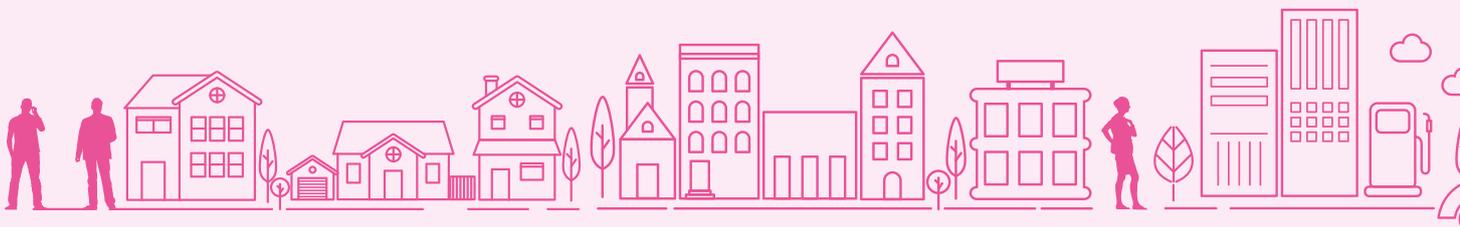
de son plafond. La ville en était propriétaire depuis la fin des années 70 et avait repensé la fonctionnalité d'une partie de l'édifice en le transformant en salle municipale dotée d'une cuisine équipée, située sur le côté de la scène. Certains se souviendront des cérémonies des vœux de la Municipalité, des noces d'or qui y ont été célébrées, des mises à l'honneur des médaillés du travail, des lotos, du marché des Catherinettes, des thés dansants, du salon de la magie, des concerts... Mais surtout, nombreux sont les mariés à avoir fêté leur union dans cette salle.



D'autres garderont en mémoire la gigantesque mosaïque qui s'étale dans le hall d'entrée de la salle représentant le parc Émile Zola, réalisée par Roselyne Diot, gérante d'un magasin de céramique à Denain.

Devenue une véritable passoire énergétique au fil des années, la salle Aragon sera abattue dans les prochaines semaines. En lieu et place s'élèvera le « Forum », bâtiment public de 440 m² et futur espace d'expositions temporaires, d'information, d'animations culturelles, de salle de réception... qui contribuera, lui aussi, à faire vivre notre Ville.





■ FESTIVAL SILA : AVIS AUX FANS DE RAP

L'été débutera en musique à Denain grâce au Festival Sila avec, en tête d'affiche, le rappeur Maes.

L'équipe de C-Culturel est à pied d'œuvre depuis un an afin de mettre en place un festival de musique urbaine. L'idée est de faire venir des artistes connus et de valoriser les jeunes du territoire, à travers des ateliers audiovisuels, de danse et de photo... Pour mener à bien le projet, une équipe d'élèves de la section BTS « Support à l'action managériale » du lycée Wallon a été constituée en septembre. Le projet, baptisé SILA (Source d'Initiatives Locales d'Artistes) entrera dans la validation de leur diplôme. Trois événements auront lieu sur le territoire de la CAPH. Le festival s'arrêtera en premier lieu à Denain le dimanche 2 juillet. Rendez-vous au Parc Zola dès 16h en présence des artistes émergents de la musique urbaine comme Maes, Moha K, Lyna Mahyem et I2S.

Réservez vos places au tarif unique de 20€. Éligible au pass'culture. Plus d'infos : passculture.app/offre/89014091



■ DISTRIBUTION DU CHÉQUIER COUP DE POUCE

Accueillir ses petits-enfants pour une journée particulière, organiser une sortie en famille ou s'offrir de la viande : les 50€ du chéquier coup de pouce offerts en avril par la Municipalité étaient les bienvenus pour faire face à l'inflation. « Ça devient de plus en plus dur pour l'alimentation. Alors 50 euros, ça dépanne bien » se réjouit Irène, 66 ans, venue dès le premier jour récupérer le carnet à son nom.

Comme elle, la quasi-totalité des foyers de la Ville se sont inscrits pour recevoir les trois bons d'achat à dépenser dans les commerces locaux, sans condition de ressources. Certains iront acheter de la viande, des légumes pour faire un bon repas de famille. Pour d'autres, l'aide financière servira à offrir des vêtements aux enfants. Flore, 86 ans, va quant à elle en profiter pour fleurir la tombe de son mari, et s'offrir un petit extra dans l'assiette. « Je n'ai pas de voiture, je fais attention à mes consommations en électricité, au gaz, mais là, la viande a tellement augmenté... » déplore la retraitée.

Lors de la première édition en 2022, 75% des chèquiers avaient été dépensés pour de l'alimentaire. Face à l'inflation galopante, le conseil municipal s'est montré rigoureux pour débloquer les 400 000 euros nécessaires au renouvellement de l'opération. Cette aide complète des dispositifs nationaux comme les primes de 100 euros pour le chauffage et pour le carburant. « Elle permet de toucher les travailleurs qui ont du mal à boucler les fins de mois mais qui n'ont jamais droit à rien » souligne notre Maire Anne-Lise Dufour-Tonini. Cette aide financière s'est avérée être un sérieux coup de pouce pour le pouvoir d'achat des Denaisiens et un bon soutien aux commerçants de proximité dans un contexte d'augmentation des coûts.

■ ACCOMPAGNEMENT AUX MOBILITÉS DOUCES : LA VILLE VOUS AIDE DE NOUVEAU EN 2023

La ville de Denain s'engage en faveur de la mobilité douce et reconduit son opération d'aide en 2023. Cette initiative est une opportunité pour les administrés de s'équiper d'un vélo classique, à assistance électrique ou d'une trottinette électrique pour se déplacer en toute simplicité et réduire leur impact environnemental.

Seuls les administrés n'ayant pas bénéficié de cette aide en 2022 peuvent y prétendre en 2023. De plus, une seule aide sera octroyée par foyer.

Pour plus d'informations sur cette opération :



SCANNEZ-MOI
OU RDV SUR WWW.VILLE-DENAIN.FR



■ « PASS' PERMIS » 2023 : LES INSCRIPTIONS SONT TOUJOURS OUVERTES !

Parce que le permis de conduire constitue aujourd'hui un tremplin pour l'emploi et/ou la formation, que son obtention nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de tous, la ville de Denain a mis en place le « PASS' PERMIS ». Ce dispositif permet aux Denaisiens âgés de plus de 18 ans, ayant un projet professionnel viable, de bénéficier d'une aide financière de la Ville pour l'obtention du permis de conduire. Le « PASS' PERMIS » repose sur le principe du donnant-donnant : le bénéficiaire s'engage à réaliser, à titre bénévole, une mission d'intérêt collectif de 80 heures au service de la Ville et à suivre assidûment une formation au permis de conduire dans une auto-école adhérente au dispositif. De son côté, la Ville propose une participation financière à la formation au permis de conduire à hauteur de 80 % du montant défini par le « PASS' PERMIS ». Cette année encore, le dispositif est reconduit. Les dossiers d'inscription sont à retirer à l'accueil de la mairie.

■ TOUS À DENAIN POUR LES FESTIVITÉS DU 14 JUILLET

Comme chaque année, Denain célèbre la Fête nationale à l'instar de toutes les villes de France, et nous savons que vous serez nombreux au rendez-vous !

Voici le programme complet, pour ne rien manquer :

- **11 h**, au monument aux Morts, place Tolstoï : dépôt de Gerbes. Le cortège, ouvert par les Jeunes Sapeurs-Pompiers, se rendra ensuite au Mémorial de la Résistance.
- **11 h 30**, au mémorial de la Résistance, allée du Stade : second dépôt de gerbes.
- **12 h**, sur le parvis de l'hôtel de ville : revue de la compagnie des Sapeurs-Pompiers du Denaisis par Madame le Maire et le Conseil municipal. La Brabançonne et la Marseillaise seront jouées par l'Harmonie Batterie Fanfare de Denain. Pour clôturer, une réception en plein air sera donnée sur le parvis de la mairie.
- **19 h 30**, au Théâtre de verdure (Parc Zola) : concert du groupe GAD 80, suivi de Colonel Reyel. L'entrée est gratuite et l'ouverture des portes est prévue à partir de 17h30.
- **23 h**, toujours au Théâtre de verdure : spectacle pyrotechnique. Plus qu'un simple feu d'artifice, cette animation où le son et la lumière s'entremêlent, clôturera en beauté les festivités.



**VOTRE RENDEZ-VOUS
TÉLÉPHONIQUE
AVEC LE MAIRE**





**POUR PRENDRE RDV
COMPOSEZ LE 03 27 23 59 59**

du lundi au vendredi de 8H30 à 17H30
et demandez le secrétariat « Allo Madame le Maire »

■ ALLO MADAME LE MAIRE : LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE !

Depuis le mois de mai, il est désormais possible de prendre un rendez-vous téléphonique avec Anne-Lise Dufour-Tonini, maire de Denain.

Pour cela, rien de plus simple ! Il suffit de contacter le standard de la mairie en composant le 03 27 23 59 59 et de demander le secrétariat « Allo M^{me} le Maire ». La secrétaire prend note du motif de votre appel et vous précise la date à laquelle M^{me} le Maire vous appellera pour évoquer votre sujet.

Le jour de votre rendez-vous, c'est M^{me} le Maire qui vous appelle, sur votre téléphone, afin d'échanger avec vous.

Ce nouveau dispositif vient compléter les permanences assurées par le Maire chaque samedi matin. Il permet, entre autres, aux personnes qui ne peuvent se déplacer d'échanger avec le Maire sur d'éventuelles problématiques. Allo M^{me} le Maire vient également renforcer le lien de proximité mis en place entre le maire de la Ville et ses administrés.

Les rendez-vous téléphoniques « Allo M^{me} le Maire » vous seront proposés un jeudi, entre 17h et 19h.



NAISSANCES, MARIAGES, DÉCÈS

de janvier à avril 2023



NAISSANCES

Léo DRAPIER • Leya SOUSA • Tasnime BARBACH • Anas AIT BASSOU NAJEM • Aïcha MOUDNI • Sloane HOCHART • Zélie DESMOUCELLE • Ethan DELETTREZ • Alexandre TISON • Mayron CARSEL-BAUDRY • Louna DISELERS-HERBIN • Édén DISELERS • Juliette VANTOMME • Nasra LEMSSUIDE • Lorenzo SCHARTIER • Chloé VAN DAMME • İnes DAHOUN • Keïs KMIECIAK • Camille DUPRIEZ-TISON • Racim BOUHALI • Timéo LEQUIN • Julyanna ROGÉ • Serena TELLIER • Zelyna LANSIAUX • Djovany LEQUENNE • Méliä LADENT • Gabin VERCHAIN • Ilyes ASSOUBAI.



DÉCÈS

Cindy FRAPPART • Henri BRUNIAU • Jean-Michel BOILLY • Hélène HÉRAULT • Marie-Louise MANNEZ • Marcelle JOLIET • Aimé BUSIN • Antonio PIETROIUSTI • Djemaï GHALEM • Yvonne GRIVILLERS • Berthe FREMAUX • Yvette MAILLARD • Emile DUSSENNE • Francis NACHEZ • Jean-Marie STIEVENARD • Marie-Thérèse KOPANKO • Gilbert DORDAIN • Angélique DÉMOULIN • Eric WARENGHIEN • Haydée CANIVEZ • Marie-Louise FURMANOWSKI • Béatrice DUQUESNOY • François NOWAK • Michel LOMPRESZ • Palmyre PAPLEUX • Martine BOURRIEZ • Alain PHILIPPART • Arlette JOUANNET • Christopher BLOIS • Christiane LECERF • Daniel ROSE • Paulette RIGAUX • Louise DUMOULIN • Alain DESARDILLIER • Marthe COUCHY • Yvonne BLAS.



TRANSCRIPTIONS DÉCÈS*

Christian BOLLE • Seghir GHERBI • Christiane TAVERNIER • Anne-Marie BETRANCOURT • Mohammed MOUSSE • Fabrice CHOQUET • Rosalie RICHÉ • Edouard KOWALCZYK • Sisley LAUROT • René PIEDBOIS • Zohra HEDNA • Bajia BEN OUDA GOUTI • Hajrije MUSIC • Nicole LERAT • Josiane LAMBIN • Jocelyne WALLERANT • Gérard MERIAUX • Christian PLUVINAGE • Jean-Marie FLAMENT • Thierry MANSSSENS • Janine ORSZULAK • Jean-Paul CRETON.

* Lorsque le défunt était domicilié dans une autre commune que celle dans laquelle il est décédé, le maire de la commune de décès envoie une copie de l'acte de décès aux fins de transcription à cette dernière.



MARIAGES

Christopher BLOIS & Jérémy BOURBOTTE • Omar BOULILA & Apolline BIERQUE.



© Christophe Lefebvre, La Voix du Nord

HOMMAGE DE LA VILLE à la mémoire de Steven Gréblac

Famille, collègues, anonymes ou élus... Plus de 400 personnes se sont réunies le vendredi 27 mai à l'église Saint-Martin pour rendre un dernier hommage à Steven Gréblac, gardien de la paix au Commissariat de Roubaix. Alors qu'ils venaient en aide à une adolescente, ce denaisien de 25 ans et deux autres de ses collègues ont perdu la vie dans un tragique accident de la circulation survenu le dimanche 21 mai à Villeneuve-d'Ascq. Décédé alors qu'il exerçait son devoir de fonctionnaire, Steven a reçu la médaille de chevalier de La Légion d'honneur à titre posthume.

La municipalité déplore la perte tragique d'un agent de l'État dévoué qui s'était engagé avec fierté au service et à la protection de ses concitoyens. L'ensemble des élus tient à saluer une nouvelle fois la mémoire de ce jeune homme qui a perdu la vie pour en secourir une autre.




JUILLET/AOÛT 2023

MAISON DE QUARTIER SOLANGE-TONINI
MAISON DE QUARTIER DU FAUBOURG DUCHATEAU

**DES ANIMATIONS TOUT L'ÉTÉ
DANS VOS QUARTIERS**

Plus d'info ici :




EXPRESSION DES ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ

Les élus du groupe

« Fiers d'être Denaisiens ! » :

Mes chers concitoyens,

La période estivale arrive et elle sera synonyme nous l'espérons tous de repos et détente.

Comme chaque année, le Parc Zola et Denain Plage seront au rendez-vous des rires des tous petits, de la détente familiale, des balades entre amis.

Le spectacle « Batailles de Denain » viendra animer notre amphithéâtre de verdure. Merci aux bénévoles mobilisés !

Mais dans cette période le travail mené pour le développement et le redressement de notre Ville se poursuit. Pas de vacances lorsqu'il s'agit de construire l'avenir de Denain : place de centre-ville, implantations économiques et commerciales sur les Pierres Blanches, rénovation urbaine, nouvelle phase de déploiement de la vidéosurveillance, action sociale... vos élus de la majorité municipale sont au travail jour après jour dans les délégations qui sont les leurs pour mener à bien la réalisation de notre programme municipal.

Merci et bravo à notre Maire Anne-Lise Dufour de tenir fermement le gouvernail de la gestion de notre Ville, y compris dans les moments difficiles de santé qu'elle a dû traverser et qui sont fort heureusement derrière elle.

Bel été à vous toutes et tous !

Bernard BIREMBAUT, pour le groupe majoritaire conduit par Anne-Lise Dufour-Tonini

EXPRESSION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION

Les élus du groupe

« Nous sommes Denain » :

Chères Denaisiennes, Chers Denaisiens, Chers Amis,

Les beaux jours reviennent et nous sommes déjà nombreux à revoir les incivilités routières et sonores que les rodéos génèrent dans les différents quartier de la ville. La politique sécuritaire proposée par la municipalité est bien en dessous des attentes des Denaisiennes et Denaisiens, aucune embauche de policiers municipaux supplémentaires n'est pour l'instant envisagée et la brigade cynophile n'est plus à l'ordre du jour.

Les élus du groupe « Nous Sommes Denain » félicite le travail des agents de la police municipale dans ce contexte de sous effectif et de la non-considération de cette majorité envers ce personnel.

Dans notre programme, nous avons pensé au renouvellement de la place de la mairie, aujourd'hui cette proposition est en cours de réalisation et nécessaire pour rendre plus jolie notre centre-ville. Lors du dernier conseil municipal, nous avons appris qu'un nouveau bâtiment « le Forum » allait être construit et qu'il accueillera des commerces, nous serons attentifs sur l'évolution de cet équipement et resterons vigilant sur son utilisation qui nous l'espérons ne sera pas vide de commerces.

L'été approche et Denain plage permettra aux petits Denaisiens de profiter des jeux et du centre aquatique comme chaque année.

La fin de saison de notre équipe de basket « Denain Voltaire » fut difficile, mais le maintien en ProB permettra aux nombreux supporters d'aller encourager nos joueurs dès le début de la saison.

Le groupe « Nous sommes Denain » vous souhaite de passer de très belles vacances.

Notre mail : noussommesdenain@gmail.com

Frédéric BRAILLY, Joshua HOCHART, Valérie GAJDA et Jean VANDENDOOREN

Michèle Dandois
Conseillère municipale :

Texte non communiqué

Youssef Feddal
Conseiller municipal :

Texte non communiqué

Ludovic Tonneau
Conseiller municipal :

Texte non communiqué



VEN D R E D I

14 JUILLET

VILLE DE DENAIN



PARC ZOLA - 19 H 30



EN PREMIÈRE PARTIE : GAD 80



COLONEL REYEL

23 H

SPECTACLE PYROSCÈNIQUE



© SERVICE COMMUNICATION
03 27 23 59 50 DENAIN